

**Quand citer ses sources ?**

On doit inclure la référence complète dans les cas suivants :

- lorsqu'on rapporte mot à mot ce que quelqu'un d'autre a dit ou écrit (*document publié ou non publié*)<sup>1</sup> ;
- lorsqu'on paraphrase (*que l'on exprime dans ses mots*) ce que quelqu'un d'autre a dit ou écrit<sup>2</sup> ;
- lorsqu'on intègre des photographies, images, données, statistiques, graphiques de quelqu'un d'autre dans le document<sup>3</sup> ;
- lorsque la source est un document disponible imprimé ou disponible sur Internet ; lorsque la source utilisée est protégée par le droit d'auteur ou du domaine public.<sup>4</sup>
  
- Lorsque l'information dont vous n'êtes pas l'auteur correspond à une idée importante que vous allez développer (*qui n'est pas une évidence et qui peut donner lieu à des controverses ou des interprétations multiples*) :

**Exemples :**

**- Aujourd'hui, en raison des activités humaines, un mammifère sur quatre est menacé d'extinction.**<sup>5</sup>

Cette affirmation a été l'objet de recherches menées par des scientifiques. Il existe un débat sur l'interprétation des chiffres. Il faut donc citer l'auteur de cette information.

**- «Aujourd'hui, de nombreuses espèces vivantes disparaissent.**

Cette affirmation est d'une part trop vague, et est par ailleurs admise par tous. Même si vous n'en êtes pas l'auteur, il est inutile de citer la source et ce au même titre que si vous affirmiez que « *la Terre est une planète qui tourne autour du soleil* ».

---

<sup>1</sup> Citer ses sources : Pourquoi ? Quand ? Comment ?. In : Site Web des 3 frères Legat. [En ligne] [consulté le 26/02/2010]. Disponible sur : <http://www.legat.eu/vincent/bac0708/data/fsab1503-FR-Bibliographie.pdf>

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> *Ibid.*

<sup>5</sup> **Myriam Goldminc.** Dossier : Préserver l'avenir de la planète (SOS espèces en voie de disparition). In : France diplomatie. [En ligne] [consulté le 26/02/2010]. Disponible sur : [http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/archives-label-france\\_5343/les-numeros-label-france\\_5570/lf59-protger-planete\\_5344/dossier-preserver-avenir-planete\\_5347/sos-especes-voie-disparition\\_14429.html#so\\_1](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/archives-label-france_5343/les-numeros-label-france_5570/lf59-protger-planete_5344/dossier-preserver-avenir-planete_5347/sos-especes-voie-disparition_14429.html#so_1)

**Remarque sur les répétitions d'une même source :**

Pour éviter la lourdeur de répétition d'une source déjà citée sur la page et s'il n'y a pas eu d'autre ouvrage cité entretemps, on utilise l'abréviation latine *ibid.* (du latin *ibidem* « ici même »). On se contente donc de mettre *ibid.* sans autre référence (cf. page 1 pour l'exemple)

*Document élaboré par :*  
**les enseignants d'histoire-géographie**  
**le documentaliste lycée**